

Déposé le : 22/01/2025  
Dépôt affiché le : 22/01/2025

Demandeur : SUNOLOGY  
Sur un terrain sis à : RUE DES CYCLAMENS, à MAISOD (39260)  
Référence cadastrale : AH 293  
Précision des travaux : Installation de 12 panneaux photovoltaïques sur la toiture.

à  
SUNOLOGY  
1, Chemin de la Chatterie  
44800 ST HERBLAIN

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION  
A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE  
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **SUNOLOGY** enregistrée sous le numéro **DP 039 307 25 00002** pour le projet ci-dessus référencé.

Vous pourrez entreprendre vos travaux à compter du **22/02/2025**. (Vous afficherez sur votre terrain le récépissé de dépôt de votre déclaration préalable).

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'urbanisme.

Fait à MAISOD, le 24/02/2025

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE MAISOD' at the top, 'R.F.' in the center, and '39 (Jura)' at the bottom. The seal also features a small emblem of a landscape with a tree and a building.

**Michel BLASER**

**INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT**

**DROITS DES TIERS** : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.